

Réf: Dossier N° 158170

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BONHEUR BATIMENT GROUPE » en abrégé «  
BBG »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME  
TRANCHE, Lot 2623, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONHEUR BATIMENT GROUPE » en  
abrégé « BBG »

Objet : Génie civil ;

- Bâtiment Travaux Publics (BTP)
- Achat et aménagement de terrain
- Promotion immobilière ;
- Agriculture et élevage ;
- Fourniture de matériels divers
- Import et Export

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'emprunt de toutes sommes, et en  
garantie l'affectation hypothécaire  
ou en nantissement de tous ou partie des bien  
sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou

susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot 2623, Ilot 223

Dirigeant(s) : M WEMBAMBA EPIPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10497 du 14/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°62002/GTCA/RC/2022 du 14/11/2022

